



COMMUNE DE
PEISEY-NANCROIX
SAVOIE - FRANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2015

COMPTE-RENDU

Présents :	Mesdames Guillemette COUTTET, Anne CROZET, Georgette NALESSO, Marie-Neige POCCARD CHAPUIS et Charlotte THOMSON. Messieurs Gérard COLLIN, Franck CHENAL, Emmanuel COLIRE, Marc COLLIN, Pierre JOUANNE, Anthony POCCARD CHAPUIS, Cédric POCCARD CHAPUIS et Laurent TRESALLET, Maire.
Excusés :	Madame Marina MENGOLLI. Monsieur Christian HEBERT.

Laurent TRESALLET annonce 2 pouvoirs : de Marina MENGOLLI à Anne CROZET et de Christian HEBERT à Anthony POCCARD-CHAPUIS.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le procès-verbal du 08 juin 2015.

Il est ensuite procédé aux délibérations proposées dans l'ordre du jour :

1. Convention de prêt de l'exposition pour le Musée La Fruitière

La Commune de Bourg Saint Maurice met à disposition de la Commune une exposition au Musée de La Fruitière durant les mois de juillet et août. Seuls les frais d'assurance, transport, montage et démontage restent à la charge de la commune conformément aux dispositions d'une convention.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la Commune de Bourg Saint Maurice pour la mise à disposition de l'exposition au Musée de La Fruitière durant les mois de juillet et août.

2. Convention d'utilisation des chemins communaux pour la pratique du vélo de montagne

Une rencontre avec ADS a défini le cadre juridique du parcours VTT proposé par ADS.

Un arrêté plutôt qu'une convention permettra de définir les chemins autorisés pour le vélo de montagne et les piétons.

3. Motion de sensibilisation sur la situation budgétaire des communes de Savoie

La fédération des Maires de Savoie propose au Conseil Municipal de délibérer et d'adopter une motion pour soutenir leur action en faveur de la sensibilisation sur la situation budgétaire des communes de Savoie.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la motion de sensibilisation de la situation budgétaire des communes de Savoie.

4. Convention du bureau des guides pour la mise à disposition d'un local à l'Office du Tourisme

Laurent TRESALLET explique que, par délibération en date du 09 juillet 2012, le Conseil Municipal a conventionné avec le bureau des guides et accompagnateurs de moyenne montagne de Peisey-Vallandry, en vue de leur mettre à disposition, une partie du local d'accueil de la maison de Peisey.

Le bureau des guides a sollicité à nouveau la mise à disposition de ce local pour l'été 2015.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le bureau des guides pour la mise à disposition d'un local à l'Office du Tourisme.

5. Confortement du régime forestier pour la période 2016-2020

L'Etat étudie actuellement le régime forestier applicable pour les forêts de collectivités.

Dans ces conditions, l'ONF propose de délibérer pour que ce régime réponde à certaines exigences.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le confortement du régime forestier pour la période 2016-2020.

6. Signature de la convention pour le Contrat Enfance Jeunesse

Anne CROZET explique qu'il convient de signer cette convention avec la CAF pour bénéficier de subventions dans le cadre d'un Contrat Enfance Jeunesse pour les places supplémentaires créées cet hiver à la Garderie. Une étude est également en cours pour inclure l'ensemble des places proposées aux enfants du Pays. Les subventions versées par la CAF s'élèvent à 55% des dépenses de fonctionnement supportées par la Commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la CAF pour le Contrat Enfance Jeunesse.

II/ FINANCES

7. Subvention aux associations du Foyer de Ski de fond et du Comité des Fêtes

Deux subventions restent à définir en faveur du Foyer de Ski de fond et du Comité des Fêtes.

La subvention pour le Foyer de Ski de fond est proposée pour un montant de 5 000 €.

La subvention pour le Comité des Fêtes est reportée à un prochain Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la subvention pour le foyer de ski de fond pour un montant de 5 000 €.

8. Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement de l'année 2014/2015 sont les suivants :

Tarifs de l'eau :

- parties fixes forfaitaires : 55 € HT
- parties proportionnelles : 0,99 € HT/m³

Tarif de l'assainissement :

- parties fixes forfaitaires : 55 € HT
- parties proportionnelles : 0,99 € HT/m3

Pour répondre aux besoins d'investissement sur les réseaux, il est proposé d'augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement comme suivant :

Tarifs de l'eau :

- parties fixes forfaitaires : 60 € HT
- parties proportionnelles : 1,30 € HT/m3

Tarif de l'assainissement :

- parties fixes forfaitaires : 60 € HT
- parties proportionnelles : 1,30 € HT/m3

A l'unanimité, le Conseil municipal valide les tarifs proposés.

9. Tarifs ski de fond / gîte – Saison 2015/2016

Les tarifs proposés pour la saison 2015/2016 sont les suivants :

	Tarifs 2014/2015	Proposition pour 2015/2016
BADGES		
Nordic Pass National Adulte	170,00	
Nordic Pass National Enfant	38,00	
Nordic Pass Rhône Alpes Adulte	126,00	
Nordic Pass Rhône Alpes Enfant	35,00	
Nordic Pass 73 Adulte	95,00	
Nordic Pass Site Adulte	42,00	45,00
Cartes Hebdo. Adulte	28,00	29,00
Cartes Hebdo Enfant	14,00	14,50
journée Adulte	7,50	8,00
journée Enfant	5,00	5,50
1/2 journée Adulte Matin	6,00	6,50
1/2 journée Adulte A.Midi	6,00	6,50
1/2 journée Enfant	3,50	4,00
Courts Séjours 2 Jours	12,50	13,50
Courts Séjours 3 Jours	19,50	20,00
Journée 50% de réduc.	3,60	4,00
Journée Privilégiée	3,20	3,50
Journée groupe Adulte et Seniors	5,00	5,50
LOCATIONS		
Saison	75,00	76,00
Séjour Adulte	40,00	41,00
Séjour Enfant	21,00	22,00
Journée Adulte	10,00	10,50
Journée Enfant	7,00	7,50
1/2 journée Adulte	8,50	8,50
1/2 journée Enfant	6,00	6,00
2 jours Adulte	18,00	18,50
3 jours Adulte	27,00	28,00

Raquette jours	6,00	7,00	
Raquette 1/2 journée	4,50	5,00	
Scolaire	2,50	2,60	
classe neige 1/2 journée	4,00	4,00	
chaussures, bâtons	2,50	2,50	
skis	5,00	5,00	
Boissons chaudes	1,00	1,00	
Tout compris Adulte	67,00	68,00	
Tout compris Enfant	35,00	35,50	
Fartage	4,00	4,50	
GITE 2014/2015	Moyenne Saison	Haute Saison	Basse Saison
1ere nuit	20,00	25,00	15,00
2eme nuit	20,00	25,00	15,00
3 eme nuit	20,00	25,00	15,00
nuits suivantes	18,00	23,00	13,00
Gîte complet (toutes les nuitées à)	18,00	23,00	13,00
Draps	9,00	9,00	9,00
Drap de bain	3,50	3,50	3,50
Salle	200,00	200,00	200,00
PROPOSITION GITE/2016	Moyenne Saison	Haute Saison	Basse Saison
1ere nuit	21,00	26,00	15,50
2eme nuit	21,00	26,00	15,50
3eme nuit	21,00	26,00	15,50
nuits suivantes	19,00	24,00	13,50
Gîte complet (toutes les nuitées à)	19,00	24,00	13,50
Draps	9,50	9,50	9,50
Drap de bain	4,00	4,00	4,00
Salle	200,00	200,00	200,00

A l'unanimité, le Conseil municipal valide les tarifs proposés pour la saison 2015/2016.

10. Délibération modificative – Budget Communal

La Trésorerie demande d'annuler 7 titres de l'année 2009 qui ont été mal imputés au nom du Club Med et non, au nom des secourus. Le montant total s'élève à 2 235,00 €.

Il convient donc de prendre une délibération modificative pour annuler ces titres au compte 673 (titres annulés sur exercice antérieur) pour un montant de 2 235,00 €.

Pour équilibrer les sections, le compte 60612 sera réduit de 2 235,00 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide la délibération modificative proposée.

III/ RESSOURCES HUMAINES

11. Suppression de postes suppression des postes d'adjoint technique à temps non complet à 19h00 et d'adjoint administratif à temps non complet à 10h00

12. Création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps non complet à 29h00

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la suppression des postes d'adjoint technique à temps non complet à 19h00 et d'adjoint administratif à temps non complet à 10h00 et la création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps non complet à 29h00.

IV/ TRAVAUX/URBANISME/MARCHES

13. Demande de subvention pour l'acquisition d'un porte-outil

Dans le cadre du déneigement hivernal annuel réalisé par les Services Techniques de la Commune, la Commune sollicite une aide financière auprès du Fond Départemental d'Equipeement des Communes (FDEC) pour l'acquisition d'un porte-outil avec fraise à neige.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention.

V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

✓ **Date du prochain Conseil Municipal**

La date du prochain Conseil municipal est fixée au lundi 27 juillet prochain.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.